



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Lundi 13 septembre 2021 – Maison du Bridge de Strasbourg

Le Président Guy Berenguer souligne le fait que nous pouvons, à nouveau, nous retrouver en « présentiel » à la MBA et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes, particulièrement à Astrid WILK, nouvelle Présidente de Molsheim ainsi qu'à Frank Riehm, Président de la FFB.

1. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2020

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Rapport du Président

G. Berenguer fait le point sur la saison 2020/2021, qu'il qualifie de « saison en pointillés » puisqu'elle a démarré fin août 2020, a été arrêtée fin octobre pour ne reprendre qu'en juin 2021, soit une activité de 3 mois durant la saison.

Durant l'Assemblée Générale 2020, le même Bureau Exécutif avait été réélu pour un second mandat. De nouveaux membres avaient été élus au Conseil d'Administration et pour les différentes commissions, mais toutes ces bonnes volontés n'ont pas encore pu mettre en œuvre leurs idées. Maintenant que la situation sanitaire semble se normaliser, ils prépareront activement, avec les membres du B.E., l'avenir du Comité d'Alsace.

G. Berenguer remercie les membres du Bureau Exécutif pour le travail effectué dans leurs différents domaines.

Le Président souligne « l'explosion » du bridge en ligne durant cette saison, et qu'il n'est plus temps d'opposer le bridge en ligne au bridge présentiel. Il faudra composer avec le bridge en ligne et savoir reconnaître qu'il nous a permis non seulement de maintenir le contact entre les membres mais qu'il nous a rapporté des revenus importants durant cette pandémie.

G. Berenguer remercie officiellement et chaleureusement les clubs (le Cercle, le CUBE et Molsheim) qui ont reversé au fonds de solidarité du comité leurs gains en la matière. Le bridge virtuel nous a aussi permis d'organiser un semblant de compétition avec le e-challenge du Comité d'Alsace.

Depuis quelques semaines, une nouvelle époque que l'on peut qualifier « d'après-covid » a commencé, il faut espérer que cette situation est et sera effective dans les mois à venir, car nous ne pourrions pas supporter longtemps 35 % de perte de licenciés et une fréquentation des tournois en baisse de 60 % (tournois virtuels inclus).

G. Berenguer demande à tous d'être « les ambassadeurs » du bridge afin de faire revenir les joueurs dans les clubs mais aussi d'intéresser de nouveaux joueurs, et ainsi de retrouver l'esprit de convivialité et de compétition pour une meilleure saison 2021-2022.

3. Rapport financier du Trésorier

Gérard Guldmann présente les tableaux des résultats financiers, que vous trouverez en PJ.

Le bilan présente un déficit de 30 650 € dont 14 000 € d'amortissement, déficit qui sera inscrit dans le report à nouveau.

Nous attendons encore une réponse à nos demandes d'aide du fonds de solidarité, aide qui devrait être de 27 000 € pour la deuxième période de confinement.

Nous sommes en procédure judiciaire pour la taxe d'habitation (qui est provisionnée dans le bilan : 2 x 6 500 €). Le recours auprès du Tribunal Administratif est en cours, nous attendons la réponse, mais n'avons aucune idée du délai du jugement.

G. Guldmann remercie à son tour les clubs pour leurs versements de gains sur les tournois BBO et RealBridge, ces sommes nous ont permis de payer les charges locatives et de maintenir un certain équilibre de la trésorerie.

4. Rapport des réviseurs aux comptes

Yves Gantner donne lecture du rapport établi par Gérard Silberstein et lui-même pour l'exercice 2020-2021 (voir ci-joint).

Gérard Silberstein tient à féliciter et remercier G. Guldmann pour son travail et la présentation claire et précise des documents comptables.

En conclusion, ils invitent l'assemblée à donner quitus au Trésorier.

Quitus est donné à l'unanimité au Trésorier du Comité

5. Rapport des responsables

Compétitions et Arbitrage

Francis Wolff : aucune compétition n'a eu lieu durant la saison.

Pour le Challenge d'Alsace, la FFB nous a donné la possibilité de reporter les points PP et PE de la saison précédente. Nous avons donc réorganisé ce challenge : 4 tournois ont pu être joués en présentiel, nous avons ajouté 8 tournois virtuels. Un classement séparé a été fait pour les tournois présentiels et virtuels et une dotation exceptionnelle des PP et PE doublés a été attribuée.

Attributions forfaitaires de points pour le classement : beaucoup de licenciés ont été surpris par ces attributions de points. Comme les compétitions n'ont pas pu être jouées ou terminées, la FFB a doté les licenciés d'un montant forfaitaire de points selon les résultats

des 3 saisons précédentes en appliquant un coefficient par classement et par comité. Le Président F. Riehm précise que même si ces attributions ont été sujets à controverses, elles ont été mises en place et calculées afin de ne léser personne. Il confirme également que pour l'instant, les seuils de classement restent inchangés.

La réforme du classement est à l'étude. A terme, nous nous orientons vers un système de niveau, mais en ajoutant un classement des compétitions qui tiendra compte des meilleurs résultats de l'année.

Y. Gantner demande la parole : il estime « pas très fair-play » le fait que la FFB applique des abattements sur les points gagnés lors des tournois virtuels. F. Riehm précise qu'aucun abattement n'a été fait pour le classement à fin juin, et ajoute que de nombreux abus ont été constatés (jusqu'à 140 000 points gagnés en ligne). Par contre, il est exact que pour le classement au 1.07.2022, la FFB mettra en place un abattement exceptionnel et progressif sur les points gagnés en ligne (jusqu'à 25 000 points gagnés, l'abattement restera identique à 20 %, au-delà un barème progressif sera mis en place).

Jeunes

Geneviève Reinhardt fait le point : l'activité dans les établissements scolaires était plutôt faible pour la saison 2019/20. Quant à la saison 2020/21, seuls certains établissements dans lesquels les enseignants ont fait les cours ont pu continuer, les intervenants extérieurs étaient interdits. Pour l'instant, nous n'avons pas pu reprendre : pas d'intervenants extérieurs, pas de brassage d'élèves.

Philippe Chapus ajoute que seuls des projets pédagogiques éducatifs mis en place par des enseignants formés peuvent être envisagés, car tous les clubs sont interdits (théâtre, bridge etc ...)

Une nouvelle responsable "jeunes" a été nommée à la FFB. F. Riehm précise qu'elle est à l'origine du projet "petit bridge" qui consiste à distribuer 100 000 jeux de cartes aux enfants des CP.

Enseignement

Evelyne Muller a repris les cours de l'Université Populaire Européenne

Communication

Sylviane Becker : la commission est créée.

CRED

Fabienne George : rien à signaler.

6. Quitus au Bureau Exécutif

Quitus est accordé à l'unanimité au Bureau Exécutif

7. Désignation des réviseurs aux comptes

Yves Gantner et Gérard Silberstein posent leur candidature pour la saison prochaine. Les candidatures sont acceptées à l'unanimité.

MM. Gantner et Silberstein sont désignés « réviseurs aux comptes »

8. Date de la prochaine A.G.

En septembre 2022, la date sera fixée en fonction du calendrier .

9. Consignes sanitaires pour les clubs

Document établi par G. Reinhardt (voir ci-joint).

Point important : le contrôle du pass sanitaire est sous la responsabilité civile et pénale des présidents de clubs.

Les contrôles seront systématiques tant pour les tournois de clubs que les compétitions.

Le port du masque est obligatoire par arrêté préfectoral jusqu'au 30 septembre au moins.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Guy Berenguer clôt l'Assemblée Générale à 19 h 40. Compte tenu de la situation créée par la pandémie, il n'y a pas de buffet après cette Assemblée Générale.

Guy Berenguer
Président du Comité d'Alsace de Bridge

Martine Schupp
Secrétaire Générale du Comité d'Alsace de Bridge

PJ :
Rapport financier de la saison 2020/21
Rapport des commissaires aux comptes
Rappel sanitaire pour les clubs